

MANGER

L'agriculture constitue un atout majeur pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) par son importance économique, son rôle structurant des paysages, la préservation des ressources naturelles. Aujourd'hui, ce secteur d'activités cristallise de fortes attentes sociétales en matière d'alimentation et de pérennisation de la profession en milieu péri-urbain. L'espace rural est également un lieu de vie et de bien-être pour les habitants de la MEL. S'intéresser au rapport entre la ville et les campagnes est central pour éviter les migrations pendulaires et l'hyperurbanisation responsable de nombreux maux environnementaux. Dans le cadre du nouveau contexte législatif, notamment de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) ou la récente loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM), il apparaît essentiel pour la MEL de se doter d'une stratégie globale et lisible en faveur des espaces ruraux et de l'activité agricole incluant l'approche alimentaire. C'est dans ce cadre que la stratégie agricole (2016-2020) a été initiée. Ce plan doit être approfondi à travers trois axes : la refonte des politiques agricoles, la recherche d'une pratique alimentaire meilleure et la réflexion sur le rapport entre urbain et périurbain. Il en reste que les domaines d'intervention possible de la politique urbaine restent bien plus large :

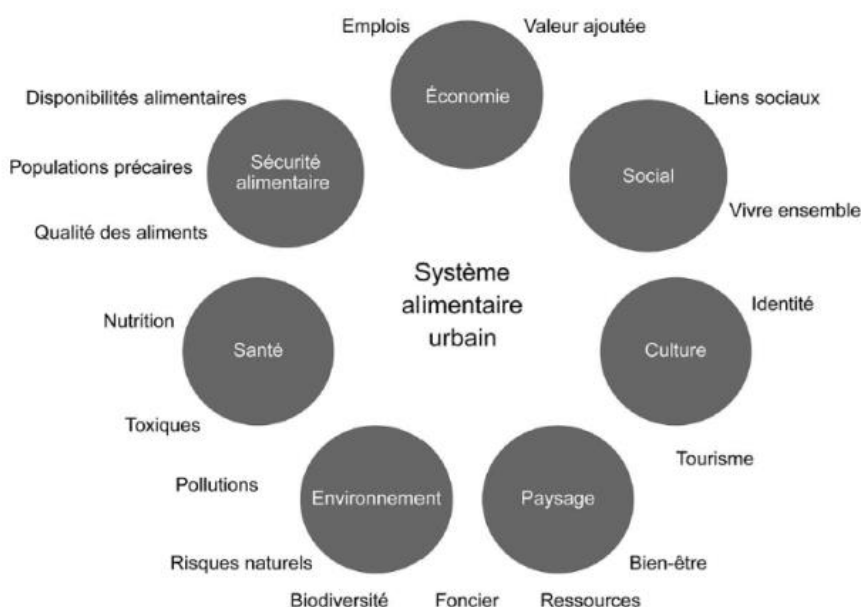


Figure 5.3. Schéma des domaines d'intervention possibles de la politique alimentaire urbaine.

Repenser les politiques agricoles (cf. figure 5.1.)

En 2018, le rapport *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2019*¹ –réalisé par l'OCDE au sein de 51 pays– s'intéresse au soutien à l'agriculture sur la période de 2015-2017. Près des deux-tiers des financements faussent les décisions des exploitants agricoles qui surinvestissent sans orienter leurs dépenses vers une hausse « de la croissance de la productivité » ou vers « la performance environnementale ». A l'image de ce rapport, les politiques agricoles à l'échelle macroéconomique sont encore pensées et dépensées dans une optique de rendements. La réorientation des politiques publiques vers des pratiques durables ou décroissantes n'est pas encore réellement à l'ordre du jour dans les organisations internationales. Pourtant, de nombreux défis environnementaux questionnent

¹ Rapport annuel qu'il est possible de lire en français sur OECDiLibrary : <https://www.oecd-ilibrary.org>

l'agriculture française. L'utilisation de pesticides par les agriculteurs conventionnels entraîne notamment une concentration de nitrates trop importantes dans les sols et les nappes phréatiques. En Hauts-de-France, 83 captages sont concernés par des taux trop élevés, dépassant les 50mg/l en 2016². Le volet énergétique est quant à lui directement lié à la compétitivité des exploitations : il comprend le coût des intrants, l'agronomie, la gestion de l'eau, l'évolution de la PAC... Les interactions entre l'activité agricole et les émissions de polluants atmosphériques constituent un sujet émergent en matière de législation dans l'agenda public français et européen. Le dernier volet lié aux politiques agricoles réside dans son rapport à la biodiversité.

La Métropole Européenne de Lille est la métropole la plus agricole de France avec près de 45% de sa surface cultivée et plus de 750 exploitations. Entre villes et campagnes, la MEL est la première métropole agricole de France. La hausse de la demande des agriculteurs souhaitant s'installer sur le territoire implique le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Ainsi, dans la continuité de la directive européenne dite « nitrates » (91/676/CEE) adoptée en 1991 vise à réduire la pollution des eaux par les nitrates, le Programme d'Actions Régionale dans la région des Hauts-de-France et la municipalité peuvent jouer un rôle dans la diffusion et l'acquisition de références azotés, la sensibilisation des bonnes pratiques et le soutien à l'innovation mais aussi dans l'évaluation des mesures. La stratégie agricole de la MEL publiée sur 4 années (2016-2020)³ propose plusieurs projets à mettre en place. Par exemple, le « plan bio » métropolitain tend à favoriser le développement de l'agriculture et des filières biologiques, mais reste peu ambitieux. Investir dans la formation, le soutien aux collectifs proposant des programmes respectueux de l'environnement (comme pour la zone Maraichère et Horticole de Wavrin) et la sensibilisation sont des pistes qui doivent être approfondies pour allouer des ressources publiques en direction des projets environnementaux.

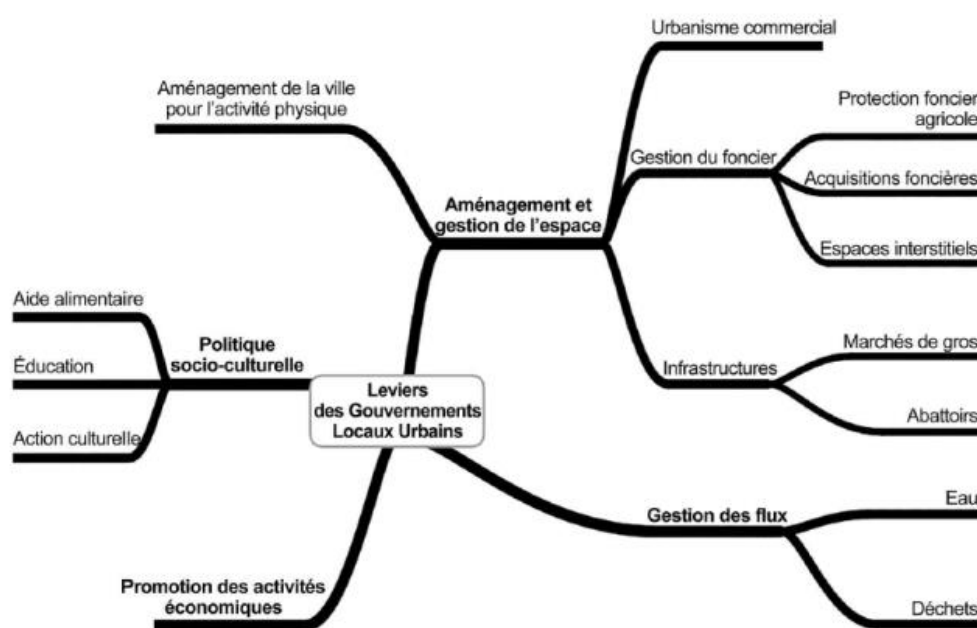


Figure 5.1. Les leviers des gouvernements locaux urbains mobilisables pour les politiques agricoles et alimentaires.

² Pour approfondir sur la question du plan nitrate de la MEL : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Zones-vulnerables-et-Programme-d-Actions-nitrates>

³ Pour lire la Stratégie Agricole et Alimentaire de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2019-07/Strat%C3%A9gie%20Agricole%20et%20Alimentaire%20de%20la%20MEL%20web.pdf>

Le constat est simple : il faudra bientôt nourrir 9 milliards d'habitants. Parallèlement à cet accroissement de la démographie, la population mondiale s'urbanise de plus en plus. Il faut donc se poser la question de comment nourrir les villes durablement. La France compte désormais plus de 80% d'urbains⁴. Pour Carolyn Steel, l'alimentation durable passe d'abord par l'éducation au goût, l'accès à des produits frais et à la culture culinaire⁵. Une alimentation moins carnée (nos besoins nutritionnels journaliers en protéines sont de 52gr et nous en consommons 90gr par jour en moyenne) et plus variée favorise ainsi la durabilité des repas mais implique un véritable savoir-faire. La question des quantités est aussi centrale afin de lutter contre le gaspillage. En France, 30kg par an et par habitant sont jetés chaque année⁶. Si l'on parle souvent du rôle du consommateur, celui des politiques permet d'encourager les bons comportements. En particulier, les municipalités ont le monopole alimentaire sur les marchés publics, les cantines scolaires et la facilitation d'installations de commerces d'alimentation durable. Alors que certaines zones du globe luttent contre la faim, les pays occidentaux s'attèlent à la question de l'obésité qui concernerait 17% des adultes en France selon l'INSERM. Plus qu'une question environnementale, tendre vers une meilleure alimentation permettrait de lutter contre des enjeux sanitaires souvent liés aux inégalités sociales. Le dernier enjeu réside dans la consommation de produits de saison, pour limiter l'apport en complément (engrais, pesticides, irrigation) ou l'importation à outrance : cela implique d'adapter son régime alimentaire à la saison.

Les lois se succèdent depuis 2013. D'abord, le pacte anti-gaspi qui fixe des objectifs de réductions de la moitié du gaspillage alimentaire d'ici à 2025. Dans la même veine, une loi est adoptée à l'unanimité en 2015 pour interdire notamment aux grandes surfaces de jeter ou de détruire de la nourriture consommable (invendus). La MEL s'engage dans cette dynamique suite à la convention entre la ville et l'association l'île de la solidarité redistribuant les surplus des cantines scolaires depuis 2019. D'autres moyens d'action comme la promotion de l'application « too good to go » sont envisageables. Pour lutter contre les emballages plastiques, le développement du vrac est également nécessaire. Les enfants influençant souvent leurs parents à consommer des aliments, il est nécessaire de proposer une éducation alimentaire sensée. Par exemple, les cantines scolaires (aujourd'hui 13% des produits sont bios), universitaires (voire hospitalières) pourraient augmenter leurs proportions de repas bios ou respectueux de l'environnement. De même, l'initiation au jardinage ou à la cuisine doit être renforcée pour éviter que les produits manufacturés restent roi. Des formations publiques le weekend, dans les écoles ou même dans certaines enceintes professionnelles pour apprendre à cuisiner de manière moins carnée et avec des produits frais. Manger mieux, c'est enfin consommer des produits frais comme au marché de Wazemmes, l'un des plus grands de France. L'aide à la restauration de produit frais est par exemple plus sensée que l'accompagnement des grands fast-foods.

Revoir les rapports entre la ville et les campagnes

Le rapport entre ville et campagne doit être analysé de deux manières. D'abord, chaque territoire doit peu à peu réduire sa dépendance à l'autre. Les villes dépendent en partie de l'approvisionnement alimentaire des territoires ruraux, tandis que les habitants des campagnes sont attirés par les pôles d'emplois en ville. Repenser le rapport et l'organisation territoriale pour éviter l'hyperurbanisation mais aussi le développement des migrations pendulaires est nécessaire. Ensuite, la préservation du monde rural et le développement des villes sont des dynamiques incompatibles. Il convient donc, outre les normes et lois d'urbanismes, d'analyser des possibilités alternatives : le développement des villes en hauteur, la relocalisation de pôles d'activités ruraux, la relocalisation urbaine... L'étalement urbain

⁴ Selon l'INSEE

⁵ Pour aller plus loin : <https://www.consoglobe.com/nourrir-les-villes-lexemple-de-paris-cg/2>

⁶ Selon l'ADEME

lillois est important puisqu'il ne s'est pas développé circulairement mais par l'absorption des villes entières, devenus des quartiers (cf. Lomme). Enfin, les lieux de production des denrées alimentaires doivent être locaux. Consommer des produits ultra-locaux produits dans des fermes urbaines, péri-urbaines ou seulement français permet de supprimer une partie du transport, de l'emballage voire et plus globalement du coût environnemental. Les circuits courts, comme les Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), doivent être développés et de nouvelles pratiques innovantes découvertes.

Pour une meilleure représentation des zones rurales dans les négociations, la municipalité ou d'autres acteurs pour s'inspirer de l'Alliance Inter-métropolitaine Loire Bretagne⁷. Lancée à l'initiative de 3 députés, l'Alliance veut permettre à l'espace inter-métropolitain entre Vannes, Rennes et Nantes d'avoir une voie dans les négociations. C'est donc une communauté de 400 000 habitants, qui, entre 2 régions et 3 départements pourra rivaliser avec les métropoles et défendre une organisation territoriale moins dépendante des villes. Si la municipalité doit travailler avec les zones périurbaines, elle dispose de nombreux moyens de poursuivre sa politique agricole cherchant à développer le locavorisme. Par exemple, l'association Le Court-Circuit, permettant d'acheter des produits frais et locaux à Lille (gare Lille Flandres, rue de Béthune, République Beaux-Arts...) est une pratique inconnue pour certaines franges de la population. La mise en valeur des lieux des produits frais et locaux vendus au marché de Wazemmes (l'un des plus grands marchés de France) ou dans les 6 points de livraison des AMAP à Lille et Lomme sont également des leviers. Par ailleurs, il est envisageable, à l'instar des paniers bio distribués dans l'enceinte de Sciences Po Lille, d'agir en faveur d'actions similaires dans les enceintes publiques voire dans le secteur privé. Aussi, la grainothèque (échange de graines à cultiver dans certaines médiathèques) ou encore les jardins partagés sont des dispositifs qu'il est possible de développer. Enfin, d'autres actions innovantes sont évidemment envisageables (distributeur bio...).

Bibliographie :

Pour les politiques publiques agricoles : Jacques Loyat et Thierry Pouch, *Plaidoyer pour des politiques agricoles actives*, Etude (broché), 2018

Pour l'alimentation : Claude Gruffat, *Les dessous de l'alimentation bio*, Etude (broché), 2017

Pour le rapport entre les villes et les campagnes : Nicolas Mathieu, *Les relations villes-campagnes, histoire d'une question politique et scientifique*, 2017.

⁷ <https://www.lebohec-gael.fr/lancement-de-lassociation-alliance-intermetropolitaine-loire-bretagne/>